

Outil 1

Observation des flux des matériaux des installations de gestion des déchets du BTP

(D'après la proposition du réseau des CERC)

L'enquête portera sur les installations de gestion des déchets du BTP qui ne font pas déjà l'objet d'action d'observation (enquête, déclaration annuelle obligatoire, etc.). L'ensemble de ces informations, mises en commun, permettra de couvrir l'ensemble des installations gérant les déchets du BTP.

1. Le champ

1.1. Installations enquêtées

Il s'agit de réaliser une enquête exhaustive, auprès des installations de gestion des déchets du BTP suivantes :

- Plates-formes de regroupement :
 - Installations d'accueil des déchets assimilables à des déchèteries professionnelles, dans lesquelles les déchets sont triés en amont et entreposés séparément (par exemple dans des compartiments type bennes ou alvéoles).
- Plates-formes de regroupement et de tri :
 - Tri simple ou plancher : les déchets qui ne sont pas triés en amont sont triés manuellement ou au grappin. Le manque d'espace sur certains chantiers (milieu urbain) ne permet pas toujours le tri amont des déchets.
 - Tri Mécanisé : les déchets qui ne sont pas triés en amont sont triés sur une chaîne de tri.
- Plates-formes de valorisation :
 - Des matériels de prétraitement peuvent être ajoutés aux types de structures décrites précédemment afin de permettre la préparation des matériaux à une filière industrielle de valorisation et de recyclage, ou des matériels de tri/criblage notamment pour les matériaux inertes pour la production et commercialisation de matériaux recyclés.
- Carrières recevant des déchets inertes (DI) en remise en état :
 - Les carrières recevant des DI peuvent être utilisées comme lieux de valorisation des déchets inertes pour remise en état en particulier, sous certaines conditions.
 - Du matériel de prétraitement peut être ajouté aux structures afin de permettre la préparation des matériaux à une filière industrielle de valorisation et de recyclage ou de tri notamment pour les matériaux inertes pour la production et la commercialisation de matériaux recyclés.
 - A terme, le recueil de ces données pourrait être réalisé dans le cadre de l'enquête annuelle des DREAL auprès des carrières, par une modification du questionnaire (intégration de ce champ d'enquête)
- Centrales d'enrobages et d'asphalte :
 - Les centrales d'enrobage produisant des matériaux de revêtement de chaussées, peuvent incorporer, dans une certaine proportion et sous certaines conditions des agrégats d'enrobés.
 - La centrale d'asphalte est destinée à traiter des matériaux minéraux. Le produit obtenu peut notamment être utilisé pour des revêtements de trottoirs.
- ISDI non soumises à déclaration annuelle :
 - Les centres de stockage de déchets inertes, contrairement aux autres centres de stockage de déchets, dangereux (industriels spéciaux ou classe I) et non dangereux (industriels banals ou classe II), ne sont pas soumis au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) au sens de la loi de 19 juillet 1976.
 - Avec la réglementation relative aux Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI), les anciens centres de stockage d'inertes (classe III), disparaissent progressivement. Ils sont remplacés par des installations autorisées par un arrêté préfectoral qui définit les déchets admissibles, les conditions d'exploitation et de remise en état de l'installation.
 - Les installations visées sont celles qui ne sont pas concernées par la déclaration annuelle obligatoire (cf. arrêté du 28/10/10) car en cours de régularisation ou devant prochainement arrêter leur activité.
- Plates-formes de regroupement des déchets dangereux :
 - Il s'agira de connaître les types et la part des déchets dangereux du BTP dans le volume de déchets reçus par ces installations, de même que le devenir des déchets.

Remarque : d'autres types de sites pourront être identifiés au cours de l'enquête.

1.2. Installations non enquêtées

Les installations suivantes ne seront pas enquêtées. Toutefois pour les besoins des plans départementaux ou de la stratégie nationale, les informations concernant les déchets du BTP traités par ces installations devront être mises à disposition et les exploitants de certains sites devront être interrogés (cf. ci-dessous).

- ISDI soumise à déclaration annuelle

Les données de la déclaration annuelle collectées par les DDT et centralisées par le MEDDTL (DGPR) suffiront dans un premier temps. Le contenu de cette déclaration devrait idéalement être modifié afin d'être mis en cohérence avec le contenu de l'enquête « installation » (outil 1).

- Les installations de recyclage de déchets industriels utilisés dans le BTP
- Les déchèteries de collectivité :

Elles sont couvertes par l'enquête « Collecte » de l'ADEME menée tous les 2 ans. Toutefois, la part de déchets du BTP reçue ne peut être précisément connue, idem pour la répartition des apports ménages / professionnels. Les diagnostics territoriaux de déchèteries vont se développer dans la perspective de leur modernisation, pouvant être accompagnés de caractérisation des bennes « encombrants » voire gravats afin d'envisager l'ampleur de l'amélioration du tri. Ces données pourront être utiles pour déterminer la quantité de déchets du BTP captée par ces installations.

- Les ISDND, UIOM et centre de tri de déchets ménagers

Ces installations sont enquêtées dans le cadre de l'enquête ITOM menée tous les 2 ans par l'ADEME (en cours actuellement). Les résultats antérieurs montrent que les déchets du BTP sont peu identifiés par les exploitants de ces sites (type, quantité). Il est prévu pour la prochaine édition de mieux couvrir ce champ afin de le mettre en cohérence avec l'outil 1.

Il conviendra toutefois d'interroger les exploitants afin d'avoir une estimation de la part de déchets du BTP admis sur leur sites (dire d'experts).

- Les centres de tri DIB

Une enquête ADEME-FNADE a été menée en 2010/2011 pour connaître les caractéristiques des centres de tri DIB qui captent une partie de déchets de chantier. Les résultats montrent que les exploitants n'identifient pas l'origine des apports en entrée de leurs installations, ne permettant pas d'identifier la part de déchets du BTP admis.

Il conviendra donc d'interroger les exploitants de ces centres afin d'avoir une estimation de la part de déchets du BTP admis sur leur sites (dire d'experts).

- Les installations de traitement (hors regroupement) des Déchets Dangereux (DD)

Pour les DD, les installations de regroupement de DD semble une cible suffisante, les petits producteurs ne sollicitant pas directement les exutoires finaux (installations de stockage, incinérateurs, cimenteries, etc.)

2. La méthode

2.1. Travail de consolidation préalable de plusieurs fichiers

Un travail d'inventaire est à prévoir pour consolidation de l'ensemble des fichiers d'installations de la région ou utilisés par la région, avec géo-localisation pour pouvoir cartographier au niveau départemental dans les plans des déchets du BTP. Nous disposons actuellement de quatre sources de données :

- **Source « UNICEM » Plates-formes de recyclage déchets du BTP**
 - Raison sociale
 - Adresse
 - Numéro de téléphone (information manquante dans 30% des cas)
- **Source « FFB » Centres de traitement**
 - Raison sociale
 - Adresse
 - Statut (public – privé)
 - Collecteur (oui-non)
 - Autorisation
 - Numéro de téléphone (information manquante dans 8% des cas)
 - Mail (information manquante dans 83% des cas)
 - Contact et coordonnées Commercial
 - Contact et coordonnées Technique (information manquante dans 42% des cas)
 - Type de déchets traités
 - Type de centre
- **Source « USIRF » (ou SPRIR) Centrales d'enrobés ou d'asphalte**

- **Source « Base des installations classées – MEDDTL » Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)**
Rubriques sélectionnées :
Matériaux inertes : 2515/2516/(2517)/2522
Plate-forme de regroupement : 2713 (Métaux), 2714 (Bois), 2716 (DND), 2717 et 2718 (DD)
 - Adresse
 - Activité principale
 - Rubrique de la nomenclature IC
 - Déclaration annuelle d'émissions

- **Source « MEDDTL » ISDI**
Fichier de recensement du MEDDTL issu de l'action nationale encadrée par la circulaire de novembre 2009)
 - N° ISDI
 - Nom de l'exploitant
 - Nom de l'installation
 - Code INSEE
 - Capacité restante au terme de l'année 2009
 - Quantités admises au cours de l'année 2009
 - Déchets de construction contenant de l'amiante en provenance du département où est localisée l'installation
 - Déchet de construction contenant de l'amiante d'autres provenances géographiques
 - Autres déchets inertes en provenance du département où est localisée l'installation
 - Autres déchets inertes d'autres provenances géographiques
 - Total

Ces sources devront être complétées afin de récupérer les informations suivantes : géo-localisation, quantités autorisées restantes et capacité annuelle, adhésion à un syndicat professionnel, etc.

Ces listes obtenues par département seront ensuite soumises aux partenaires départementaux pour validation « à dire d'experts ». **Ces listes pourront être complétées avec de nouvelles plates-formes et ensuite tenues à jour.**

2.2. Proposition de modalités d'administration

Phase 0 :

Campagne de sensibilisation des installations organisée par les fédérations (dans le cas où les entreprises sont adhérentes) par l'intermédiaire de leurs moyens de communication habituels.

Phase 1 :

Premier appel des plateformes avec prise de rendez-vous suivi de l'envoi du questionnaire sous label des fédérations et des différents partenaires du projet.

Phase 2 :

Rendez-vous téléphonique pour remplissage du questionnaire.

Briefing enquêteur

Le briefing est réalisé à partir des remarques évoquées par les experts du groupe observation des déchets du BTP du CND et des retours d'expérience communiqués par les différentes cellules du réseau des CERC. Il pourra être enrichi au fur et à mesure de l'enquête test à partir des premiers retours.

3. Questionnaire

3.1. Structure du questionnaire

Le questionnaire est structuré en 3 parties :

Partie 1 : Description des installations de gestion des déchets du BTP : principales activités, équipement de pesage.

Partie 2 : Les volumes entrants selon le type de déchets (inertes, DND, DD, mélange)

L'observation du transport des déchets et des produits recyclés du BTP par mode (camion, fer, voie d'eau) permettra une analyse de la proximité du gisement de déchets et d'utilisation des recyclés dans le BTP. Cela pourra nourrir la définition des priorités garantissant un niveau élevé de protection de l'environnement et économiquement viables, en jouant, entre autre, sur le transport.

Partie 3 : Les destinations des déchets (inertes, DND, DD, mélange)

NB : Les volumes entrants ou sortants demandés sont pris en compte sur un an (année n-1).

3.2. Contenu

Enquête départementale sur les flux de matériaux des installations de gestion des déchets du BTP



L'objectif de cette enquête est de qualifier et quantifier les flux de déchets reçus et matériaux sortants des installations de gestion des déchets du BTP. Elle fait partie d'une série d'outils contribuant à l'observation locale de ces déchets. Cette observation est essentielle à la démarche de planification de la prévention et de la gestion des déchets du BTP, rendue obligatoire par la loi du 12 juillet 2010 (dite Loi Grenelle 2). Elle permettra également de contribuer à la stratégie nationale de prévention et recyclage des déchets du BTP, qui s'inscrit dans la Politique Nationale des Déchets 2009-2012.

Votre collaboration est essentielle à la réussite de cette étude. Nous accordons-vous 10 minutes de votre temps pour répondre à ce questionnaire ?

Le traitement se fera bien sûr de façon anonyme afin de garantir la confidentialité des données.

> 1. Description de l'installation

Q1. Quelles sont vos principales activités ? (cocher les activités concernées ; plusieurs réponses possibles)

- Collecte / location de bennes
- Plateforme de regroupement
- Tri
- Broyage déchets de bois
- Recyclage inertes
- Stockage inertes
- Stockage amiante lié à des matériaux inertes
- Réaménagement de carrière
- Autres activités Si case cochée, préciser :

Répondre Q2 si Q1 = « Tri »

Q2. Quel type de tri réalisez-vous ?

- Tri mécanisé (chaîne de tri mécanisée)
- Tri simple (tri manuel au sol ou avec grappin)

Q3. Êtes-vous équipé d'un pont à bascule ou d'un autre équipement de pesage ? Oui Non

> 2. Volumes entrant sur les plateformes – tout déchet du BTP

Q4. Au cours de l'année 2010, des déchets inertes du BTP sont-ils entrés sur votre installation ?

| Les déchets inertes du BTP | Oui | Non | Si oui | Quantité | Unité | % provenant du dép. |
|---|-----|-----|--------|----------|-------|---------------------|
| Total | | | → | | | |
| 1.Terres et matériaux meubles non pollués | | | → | | | |
| 2.Graves et matériaux rocheux / matériaux de chaussées | | | → | | | |
| 3.Déchets d'enrobés / matériaux bitumineux (sans goudron) | | | → | | | |
| 4.Béton démolé | | | → | | | |
| 5.Mélanges de déchets inertes | | | → | | | |
| 6.Autres | | | → | | | |
| Préciser : | | | → | | | |
| Préciser : | | | → | | | |

Q4 – Q6 – Q8 - Brief enquêteur :

- L'unité doit toujours être précisée
- Si l'enquêté ne sait pas répondre pour le détail des quantités, indiquer au moins le total
- « % provenant du département » : Pour 50%, renseigner 50 et pas 0,5.
- Q3. La terre végétale fait partie des déchets non dangereux

Enquête départementale sur les flux de matériaux des installations de gestion des déchets du BTP



Q5. Quelle part de déchets inertes entrés sur votre installations sont issus des secteurs ...

- Bâtiment %
 - Travaux Publics %
- (total des 2 = 100%)

Q6. Au cours de l'année 2010, des déchets non inertes, non dangereux du BTP sont-ils entrés sur votre installation ?

| Les déchets non inertes non dangereux du BTP | Oui | Non | Si oui | Quantité | Unité | % provenant du dép. |
|---|-----|-----|--------|----------|-------|---------------------|
| Total | | | → | | | |
| 1.Mélanges de déchets non dangereux non inertes (DIB) | | | → | | | |
| 2.Métaux | | | → | | | |
| 3.Plâtre - plaques et carreaux | | | → | | | |
| 4.Plâtre - enduits sur supports inertes | | | → | | | |
| 5.Plastique | | | | | | |
| 6.Vitrage | | | | | | |
| 7.Bois brut ou faiblement adjuventés | | | → | | | |
| 8.Autres | | | → | | | |
| Préciser : | | | → | | | |
| Préciser : | | | → | | | |

Q6 - Briefenquêteur :

• Bois brut ou faiblement adjuventé (palette, agglo, panneaux particules, OSB, menuiseries, etc.) hors traverses et poteaux EDF/FT.

Q7. Quelle part de déchets non inertes, non dangereux entrés sur votre installations sont issus des secteurs ...

- Bâtiment %
 - Travaux Publics %
- (total des 2 = 100%)

Q8. Au cours de l'année 2010, des déchets dangereux du BTP sont-ils entrés sur votre installation ?

| Les déchets dangereux du BTP | Oui | Non | Si oui | Quantité | Unité | % provenant du dép. |
|--|-----|-----|--------|----------|-------|---------------------|
| Total | | | → | | | |
| 1.Terres et cailloux pollués | | | → | | | |
| 2.Enrobés et produits contenant du goudron | | | → | | | |
| 3.Amiante lié à des matériaux inertes | | | → | | | |
| 4.Bois traités (traverses chemin fer, poteaux EDF ou FT, bois recouvert de peintures au plomb, etc.) | | | | | | |
| 5.Autres | | | → | | | |
| Préciser : | | | → | | | |
| Préciser : | | | → | | | |

Q9. Quelle part de déchets dangereux entrés sur votre installations sont issus des secteurs ...

- Bâtiment %
 - Travaux Publics %
- (total des 2 = 100%)

Enquête départementale sur les flux de matériaux des installations de gestion des déchets du BTP



Réseau national des CERC
Cellules Economiques Regionales de la Construction

Q10. Quelle part de déchets du BTP sont arrivés par

- transport routier %
 - voie ferrée %
 - voie fluviale %
- (total des 3 = 100%)

Q10 - Briefenquêteur :
• Rappel du volume total.

> 3. Destination des déchets du BTP

Q11. Quelle quantité de déchets du BTP entrés sur votre plateforme en 2010 ont-ils été recyclés ?

| Destinations des déchets du BTP | Oui | | Non | | Si oui → | Quantité | Unité | % sortant du dép. |
|---------------------------------|-----|--|-----|--|----------|----------|-------|-------------------|
| | | | | | | | | |
| Recyclés | | | | | | | | |

Q11 - Briefenquêteur :
• L'unité doit toujours être précisée
• « % sortant du département » : Pour 50%, renseigner 50 et pas 0,5.

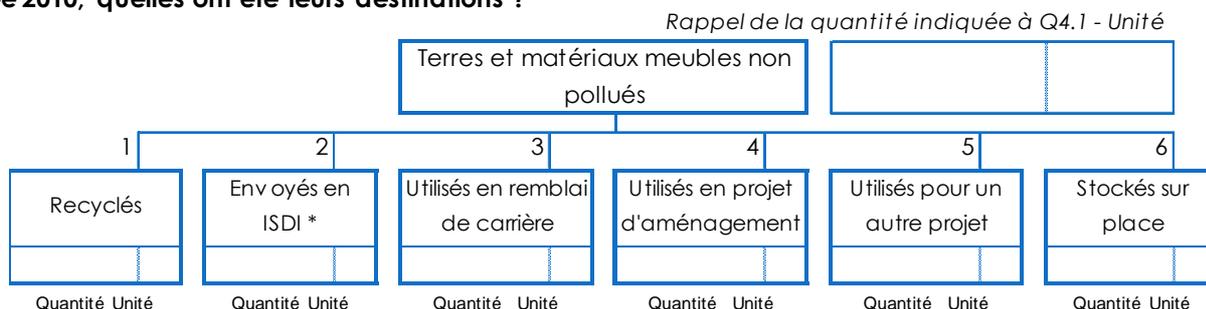
Q12. Quelle part de matériaux recyclés du BTP sont sortis de votre plateforme par ...

- transport routier %
 - voie ferrée %
 - voie fluviale %
- (total des 3 = 100%)

> Destination des déchets inertes du BTP

Répondre Q13 si Q4.1 = « oui » ; sinon passer à la Q14

Q13. XX tonnes de terres et de matériaux meubles non pollués sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?



Q13-Q17 - Briefenquêteur :
• Chaque question est posée seulement si ce type de matériaux est entré sur la plateforme.
• Le volume de déchets recyclés permettra de calculer le taux de recyclage pour chaque type de déchet.
• L'unité doit toujours être précisée
• *ISDI : Installation de stockage des déchets inertes

Enquête départementale sur les flux de matériaux des installations de gestion des déchets du BTP



Répondre Q14 si Q4.2 = « oui » ; sinon passer à la Q15

Q14. XX tonnes de graves et matériaux rocheux / matériaux de chaussées sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q4.2 - Unité

| | | | |
|---|----------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| Graves et matériaux rocheux / matériaux de chaussées | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Recyclés | Envoyés en ISDI * | Utilisés en remblai de carrière | Utilisés en projet d'aménagement |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité |
| 5 | 6 | | |
| Utilisés pour un autre projet | Stockés sur place | | |
| Quantité Unité | Quantité Unité | | |

Répondre Q15 si Q4.3 = « oui » ; sinon passer à la Q16

Q15. XX tonnes de déchets d'enrobés et de matériaux bitumineux (sans goudron) sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q4.3 - Unité

| | | | |
|--|----------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| Déchets d'enrobés / matériaux bitumineux (sans goudron) | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Recyclés | Envoyés en ISDI * | Utilisés en remblai de carrière | Utilisés en projet d'aménagement |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité |
| 5 | 6 | 7 | |
| Utilisés pour un autre projet | Stockés sur place | Centrale d'enrobage | |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | |

Répondre Q16 si Q4.4 = « oui » ; sinon passer à la Q17

Q16. XX tonnes de béton démolé sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q4.4 - Unité

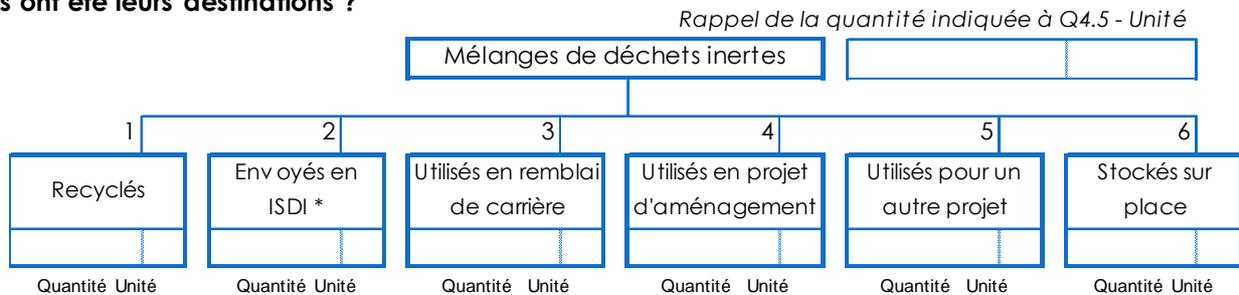
| | | | |
|----------------------------------|----------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| Béton démolé | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Recyclés | Envoyés en ISDI * | Utilisés en remblai de carrière | Utilisés en projet d'aménagement |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité |
| 5 | 6 | | |
| Utilisés pour un autre projet | Stockés sur place | | |
| Quantité Unité | Quantité Unité | | |

Enquête départementale sur les flux de matériaux des installations de gestion des déchets du BTP



Répondre Q17 si Q4.5 = « oui » ; sinon passer à la Q18

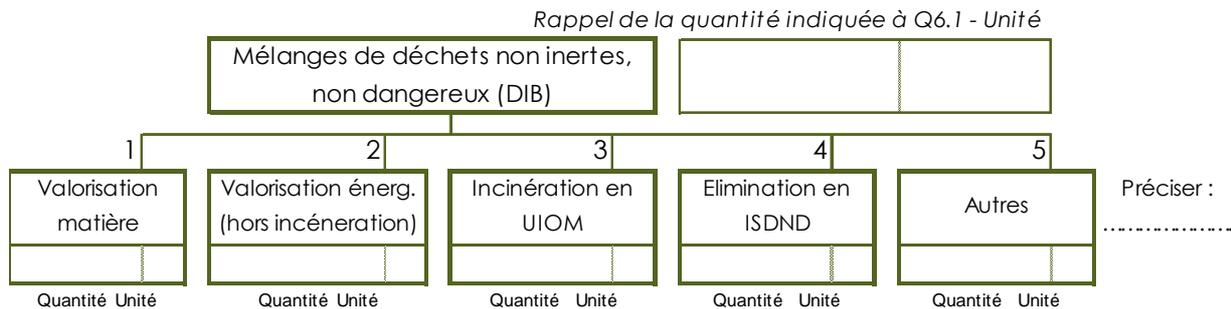
Q17. XX tonnes de mélanges de déchets inertes sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?



➤ Destination des déchets non inertes, non dangereux du BTP

Répondre Q18 si Q6.1 = « oui » ; sinon passer à la Q19

Q18. XX tonnes de mélanges de déchets non inertes, non dangereux (DIB) sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

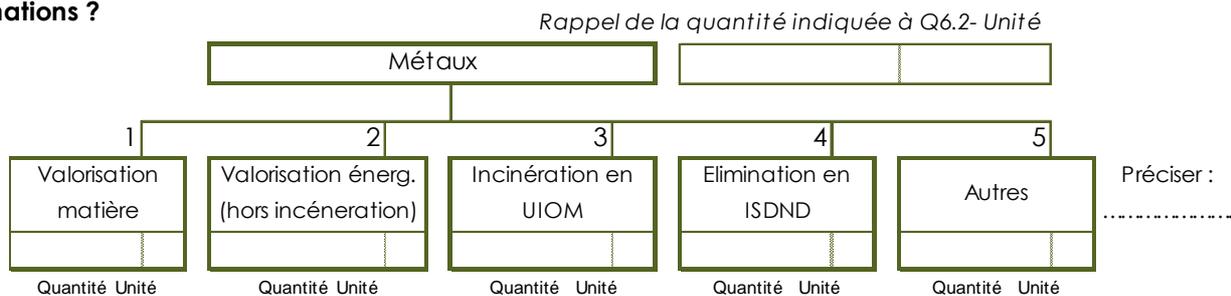


Q18-Q24 - Brief enquêteur :

- Chaque question est posée seulement si ce type de matériaux est entré sur la plateforme.
- Le volume de déchets recyclés permettra de calculer le taux de recyclage pour chaque type de déchet.
- L'unité doit toujours être précisée

Répondre Q19 si Q6.2 = « oui » ; sinon passer à la Q20

Q19. XX tonnes de métaux sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?



Enquête départementale sur les flux de matériaux des installations de gestion des déchets du BTP



Répondre Q20 si Q6.3 = « oui » ; sinon passer à la Q21

Q20. XX tonnes de plâtre (plaques et carreaux) sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q6.3 - Unité

| | | | |
|------------------------------|---|----------------------|----------------------|
| Plâtre - plaques et carreaux | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Valorisation matière | Valorisation énerg. (hors incéneration) | Incineration en UIOM | Elimination en ISDND |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité |
| Préciser : | | | |

Répondre Q21 si Q6.4 = « oui » ; sinon passer à la Q22

Q21. XX tonnes de plâtre (enduits sur supports inertes) sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q6.4 - Unité

| | | | |
|---------------------------------------|---|----------------------|----------------------|
| Plâtre - enduits sur supports inertes | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Valorisation matière | Valorisation énerg. (hors incéneration) | Incineration en UIOM | Elimination en ISDND |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité |
| Préciser : | | | |

Répondre Q22 si Q6.5 = « oui » ; sinon passer à la Q23

Q22. XX tonnes de plastiques sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q6.5 - Unité

| | | | |
|----------------------|---|----------------------|----------------------|
| Plastique | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Valorisation matière | Valorisation énerg. (hors incéneration) | Incineration en UIOM | Elimination en ISDND |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité |
| Préciser : | | | |

Enquête départementale sur les flux de matériaux des installations de gestion des déchets du BTP



Répondre Q23 si Q6.6 = « oui » ; sinon passer à la Q24

Q23. XX tonnes de vitrages sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q6.6 - Unité

| | | | | | |
|----------------------|---|----------------------|----------------------|----------------|---------------------|
| Vitrages | | [] [] | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| Valorisation matière | Valorisation énerg. (hors incéneration) | Incineration en UIOM | Elimination en ISDND | Autres | Préciser : |
| [] [] | [] [] | [] [] | [] [] | [] [] | |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | |

Répondre Q24 si Q6.7 = « oui » ; sinon passer à la Q25

Q24. XX tonnes de bois brut ou faiblement adjuventés sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q6.7 - Unité

| | | | | | | |
|------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------|----------------------|---------|---------------------|
| Bois brut ou faiblement adjuventés | | [] [] | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | |
| Valorisation matière | Valorisation énerg. ICPE n°2910A | Valorisation énerg. ICPE n°2910B | Incineration en UIOM | Elimination en ISDND | Autres | Préciser : |
| [] [] | [] [] | [] [] | [] [] | [] [] | [] [] | |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | | |

➤ Destination des déchets dangereux du BTP

Répondre Q25 si Q8.1 = « oui » ; sinon passer à la Q26

Q25. XX tonnes de terres et cailloux pollués sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q8.1 - Unité

| | | | | | |
|----------------------------|--|----------------------|---------------------|----------------|---------------------|
| Terres et cailloux pollués | | [] [] | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| Valorisation matière | Valorisation énerg. (dt cimenterie mais hors incéneration) | Incineration en UIOD | Elimination en ISDD | Autres | Préciser : |
| [] [] | [] [] | [] [] | [] [] | [] [] | |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | |

Q25-Q28 - Brief enquêteur :

- Chaque question est posée seulement si ce type de matériaux est entré sur la plateforme.
- Le volume de déchets recyclés permettra de calculer le taux de recyclage pour chaque type de déchet.
- L'unité doit toujours être précisée

Enquête départementale sur la gestion des déchets du BTP des plateformes de recyclage, de regroupement et de tri



Répondre Q26 si Q8.2 = « oui » ; sinon passer à la Q27

Q26. XX tonnes d'enrobés et produits contenant du goudron sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q8.2 - Unité

| | | | |
|--|---|----------------------|---------------------|
| Enrobés et produits contenant du goudron | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Valorisation matière | Valorisation éner. (dt cimenterie mais hors incéneration) | Incineration en UIDD | Elimination en ISDD |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité |
| | | | 5 |
| | | | Autres |
| | | | Quantité Unité |

Préciser :

Répondre Q27 si Q8.3 = « oui » ; sinon passer à la Q27

Q27. XX tonnes d'amiante lié à des matériaux inertes sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q8.3 - Unité

| | | | |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| Amiante lié à des matériaux inertes | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Vitrification | Elimination en ISDI | Elimination en ISDND | Elimination en ISDD |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité |
| | | | 5 |
| | | | Autres |
| | | | Quantité Unité |

Préciser :

Répondre Q27 si Q8.4 = « oui » ; sinon passer à la Q27

Q28. XX tonnes de bois traités sont entrées sur votre plateforme au cours de l'année 2010, quelles ont été leurs destinations ?

Rappel de la quantité indiquée à Q8.4 - Unité

| | | | |
|----------------------|---|----------------------|---------------------|
| Bois traités | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Valorisation matière | Valorisation éner. (dt cimenterie mais hors incéneration) | Incineration en UIDD | Elimination en ISDD |
| Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité | Quantité Unité |
| | | | 5 |
| | | | Autres |
| | | | Quantité Unité |

Préciser :

Q29. Quel est le nom de votre établissement ?

Q30. Quelle est la personne à joindre si besoin de précisions ? Nom

Téléphone E-mail

Q31. Quel est votre code APE ?

Q32. Quelle est votre rubrique ICPE* ?

Q33. Quel est votre effectif salarié ? (équivalents temps plein)

Q34. Quel est votre rayon d'action ? (en km)

Q29 à Q34 - Brief enquêteur :

- Certaines informations pourront être pré-remplies et seront à vérifier
- Rappeler que les informations sont traitées de façon anonyme.
- * ICPE : Installations classées pour la protection de l'environnement